Intervention liminaire – Plénière du 22/06/23

Marie-Claude BRIET-CLEMONT

Seul le prononcé fait foi.

Mes chers collègues,

Lors de la dernière plénière, nous sommes tous allés dans le même sens.

Cette année n'est pas la dernière année de notre mandature, elle est l'année de préparation de la prochaine mandature. Nous construisons avec le Président du Conseil régional de nouvelles coopérations pour que les travaux de nos deux assemblées aillent dans le même sens : celui de la construction de politiques publiques régionales qui soient de véritables réponses aux enjeux de transformations qui, désormais, s'imposent à nous de manière urgente.

Le trimestre qui s'achève a vu s'instaurer ces nouvelles pratiques :

- Travail commun sur le Plan cyber sécurité,
- Séminaire commun le 14 avril sur les enjeux des transitions,
- Création d'un Groupe mixte CESER/CR égalité Femme/Homme, dans l'élaboration des dispositifs de politiques publiques.

L'ensemble de nos commissions travaillent dans la mise en œuvre effective d'un dialogue constructif et exigeant, nous notons l'amélioration continue de nos relations avec les services du Conseil régional. J'ai bien conscience que l'exigence entraine des contraintes, mais l'exigence qui nous anime nous conduit à solliciter de plus en plus d'éléments complémentaires de compréhension.

Participer, pour le CESER, à l'amélioration des politiques régionales, c'est pouvoir élaborer nos analyses et formuler nos préconisations tant dans la compréhension des objectifs poursuivis dans la construction et dans l'exécution des dispositifs, que dans le mouvement rendu nécessaire, d'une amélioration constante de la transparence de l'action publique. Condition sine qua non d'une vitalité démocratique dont la deuxième assemblée se revendique d'être le garant.

Dans ce travail de coopération, le CESER considère, que s'il n'est pas informé des dispositifs mis en œuvre, que ce soit en amont, chemin faisant, ou a posteriori, notre mission perd de sa fonction d'éclairage.

Aujourd'hui, nous avons à traiter d'un temps particulier de l'année budgétaire. À travers le Compte administratif, c'est bien du bilan de l'activité 2022, dont il est question. Ce document est en fait le rapport d'exécution de la politique régionale de l'année précédente. En l'absence du rapport réglementaire d'activité, il est pour nous, le document essentiel qui permet de juger de la réalité des engagements pris lors des Orientations budgétaires et du Budget primitif. Il est aussi un document primordial pour construire, en amont, la stratégie politique de l'année suivante où le renforcement, l'ajustement, voire, l'abandon de dispositifs politiques trouvent un argumentaire concret.

Nous pouvons regretter que les saisines dont la seconde assemblée fait l'objet, ne se limitent qu'à la partie obligatoire. Dans les deux missions « Évaluation et Prospective » que nous a confié le législateur, j'invite le Conseil régional à utiliser sa seconde assemblée, pour contribuer en amont à des évaluations d'impact des politiques qui vont être menées, et à inscrire son action dans une dimension prospective que nous sommes en mesure d'accompagner. Les enjeux actuels justifient des décisions que souvent, le citoyen ne peut faire siennes. Les travaux que nous avons menés sur les questions d'acceptabilité sociale entrent de plein fouet au cœur de ces politiques que certains vont qualifier de courageuses et que d'autres vont discréditer, sans que les uns et les autres n'en aient envisagé toutes les composantes et les conséquences.

La crise climatique et ses enjeux sont bien au cœur de nos débats de cette matinée, particulièrement la première feuille de route concernant l'accélération à l'adaptation au changement climatique.

Pour le CESER, nous ne pouvons pas imaginer une politique d'adaptation au changement climatique, sans en même temps, prendre en compte les questions économiques, les impacts environnementaux, mais aussi les enjeux sociaux. Il ne peut y avoir de politique d'anticipation au changement climatique sans qu'il n'y ait de politique sociale juste et solidaire.

Il nous faut favoriser toutes les énergies au service d'une innovation qui nous démontre que la recherche et le développement doivent être soutenus réellement et au long court. Il nous faut, en même temps, construire des politiques favorisant la réinscription des circuits de proximité sur des territoires et ceci dans un soutien pérenne. Prendre en compte la préservation de nos biens communs sans lesquels nous sommes condamnés : l'eau, la biodiversité. Il nous faut mettre en place les dispositifs qui permettront une réduction drastique des inégalités qui s'accroissent dans toutes les sphères de notre société.

En référence à Pierre ROSANVALLON : « nos concitoyens les plus fragiles sont confrontés à différents types d'épreuves. L'épreuve du mépris qui engendre l'humiliation, le ressentiment, la colère. L'épreuve de l'injustice qui engendre l'indignation. L'épreuve de la discrimination, qui engendre l'amertume. L'épreuve de l'incertitude qui engendre l'anxiété et la défiance ». Ceci fait référence à la nécessité de politiques publiques qui soient sensibles aux réalités vécues, qui s'inscrivent dans le respect et la dignité de chacune et de chacun, et qui redonnent à l'ensemble du corps social, par la lisibilité des politiques régionales, un sentiment de sécurité, et une reconnaissance de l'égalité réelle des chances.

Autrement dit, nous ne pouvons concevoir des politiques visant à une justice climatique, sans prise en compte de la justice sociale et du pouvoir d'agir de nos concitoyens.

La diversité présente dans la composition de notre assemblée est une chance, car par la prise en compte des consensus et des dissensus à l'œuvre dans l'ensemble de la société, les membres qui composent le CESER sont en capacité de fabriquer du commun, terreau d'un développement compris, accepté et approprié. C'est bien le sens des orientations que nous avons prises pour 2023.

En ce début d'année, j'ai souhaité que nous continuions notre mission au plus près des territoires, avec les acteurs et les habitants, dans une volonté de faire vivre nos travaux, en portant nos analyses et nos préconisations des rapports de 2022, et en les confrontant à la réalité et au vécu de ceux qui sont au cœur des politiques régionales.

Notre coopération se porte également à l'interrégional dans le cadre d'une collaboration accrue avec les autres CESER, en particulier, CESER Hauts-de-France, CESER Bourgogne Franche-Comté, mais aussi nationalement avec le CESE.

Je salue le travail mené par nos commissions en ce sens, pour porter le « CESER hors les murs », que ce soit à Mutzig, à Langres, à Bouzonville : pour la commission Mobilité, à Charleville Mézières pour la commission Économie emploi, à Bruxelles auprès des instances européennes pour la commission Coopérations transfrontalières, européennes et internationales, ou encore dans la rencontre avec tous les acteurs de la Formation tout au long de la vie, préfigurant ainsi l'animation permanente d'une communauté d'experts dans ce domaine. Je salue également le travail de veille et de suite du comité culture qui s'inscrit dans cette même dynamique, dans le respect de l'indépendance de notre

assemblée à conduire ses travaux d'autosaisine en toute autonomie. La dimension nouvelle que nous avons souhaité conduire dans le cadre du développement du PRSR, nous a également conduit en Alsace, en Meuse, en Ardennes, dans l'Aube, multipliant les occasions de faire connaitre notre assemblée et ses travaux. Le prochain semestre prépare également son lot de poursuite de ces travaux et de ces rencontres.

Je salue également celles et ceux qui se sont engagés dans la réussite de la conférence conjointe CESER/État-major de la Zone de Défense Nord Est sur les de défis de la transition énergétique.

Si l'été qui s'annonce, nous apportera à toutes et à tous, une pause estivale nécessaire, le CESER ne sera pas à l'arrêt, puisqu'il continuera d'aller sur les territoires, notamment, lors du Grand Est Mondial Air Ballon, le 28 juillet, nous en parlerons cet après-midi. C'est l'attractivité du Grand Est dans ses démarches d'innovation qui contribue au développement territorial qui sera à l'honneur lors de cette journée, à laquelle j'ai souhaité donner un caractère studieux, en même temps que l'importance de la convivialité entre notre assemblée et ses partenaires.

Surtout, notre automne sera aussi riche que le printemps qui vient de se terminer : sur le terrain avec la Commission Environnement et Territoires, la commission Cohésion sociale, le comité de coordination « sport pour tous ». La liste est non exhaustive, elle démontre notre volonté que le CESER rayonne dans et hors les murs.

Un CESER « sur les chapeaux de roues » dès la rentrée pour ce quadrimestre de notre mandature. Je terminerai mon propos, par un « Save the date », alors toutes et tous à vos agendas !

Hier, nous avons signé la convention entre le CESER et la Foire de Châlons, dans le cadre du partenariat annuel lors de la Foire agricole.

La prochaine Agora du CESER Grand Est aura lieu le Jeudi 7 septembre de 10h-12h30.

Le colloque aura pour thématique : Réussir ensemble les transitions : quels partenariats villes et campagnes ?

Nous sommes là aussi, au cœur de la réussite des transitions. Après avoir observé la ruralité sous l'angle des territoires ruraux innovants, et après avoir mis en lumière les expérimentations et les pratiques inspirantes de la société civile en action, le CESER cette année, souhaite explorer les relations

entre les territoires urbains et ruraux, afin d'analyser les coopérations et l'interdépendance entre ces territoires, que plus rien ne justifie d'opposer.

Le CESER plaide pour autre approche pour engager une coopération plus équilibrée entre ville et campagne, qu'il s'agisse d'énergie, d'alimentation, d'économie, d'environnement, de mobilités, de formation, d'emploi, de relocalisation, d'industrie, d'autonomie ou encore de sobriété. En quelques mots, nous faisons vivre l'indispensable changement de paradigme, dans la mise en œuvre des questions de souveraineté, désormais au cœur de nos politiques régionales.

Je terminerai en rappelant l'importance dans la vie collective d'une assemblée, de la pluralité de l'engagement au CESER, y compris en participant à l'organisation des évènements que les différents membres des COPIL concernés s'attachent à rendre passionnants, pertinents, grâce à un engagement fort, mais aussi, pour vous chers collègues, en assistant aux événements afin de continuer, sans relâche, à bâtir une culture commune, socle de notre crédibilité et de notre légitimité.

Je vous souhaite des débats constructifs et féconds.

Marie-Claude BRIET-CLEMONT | 22 juin 2023